

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Bilan au 30 novembre 2018

Service Bâtiment, Logement et Aménagement Durables Département Logement et Habitat

Parc Public - hors ANRU - Programmation révisée

		PLUS		PLAI			
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	
REGION	1 082	697	64%	698	333	48%	
Cher	46	37	80%	40	34	85%	
dont CA Bourges	25	25	100%	31	30	97%	
Eure-et-Loir	187	108	58%	89	44	49%	
Indre	85	85	100%	59	59	100%	
Indre-et-Loire	376	231	61%	222	83	37%	
Tours Métropole Val de Loire	155	115	74%	111	41	37%	
dont CD Indre-et-Loire	221	116	52%	111	42	38%	
Loir-et-Cher	91	68	75%	41	27	66%	
Loiret	297	168	57%	247	86	35%	
dont Orléans Métropole	144	63	44%	176	34	19%	
dont CD Loiret	153	105	69%	71	52	73%	

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL

PLUS et PLAI accordés							
	700	objec					
	600	■réalis	ation				
	500 -						
z,							
men	400 -				_		
e loge							
e de	300 -						
nombre de logements							
_	200 -						
	100						
	0				Ļ		
		Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et	t-Loire Loir-et-Cher	Loiret

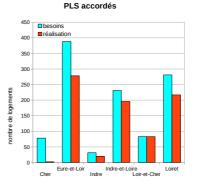
Les persepctives révisées de la programmation régionale 2018 portent sur 1 780 logements PLUS/PLAI, dont 149 en structures et 5 PLAI pour des Gens Du Voyage.

Au niveau régional, presque 60 % des objectifs PLUS/PLAI ont été engagés.

L'Indre et la CA de Bourges ont respectivement atteint et quasiment atteint leurs objectifs.

	PLS								
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	struc	tures	ordinair	e public	ordinaire privé				
Contingent : 987 logements	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés			
REGION	467	310	428	304	197	182			
Cher	76	0	2	2	0	0			
dont CA Bourges	76	0	2	2	0	0			
Eure-et-Loir	86	30	182	128	120	120			
Indre	0	0	31	20	0	0			
Indre-et-Loire	65	65	123	88	43	43			
Tours Métropole Val de Loire	65	65	96	88	42	42			
dont CD Indre-et-Loire	0	0	27	0	1	1			
Loir-et-Cher	83	83	0	0	0	0			
Loiret	157	132	90	66	34	19			
dont Orléans Métropole	61	61	70	46	21	6			
dont CD Loiret	96	71	20	20	13	13			
Réserve régionale	191 logements								

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISA



PLUS = Prêt Locatif à Usage Social PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration PLS = Prêt Locatif Social Le contingent 2018 a été augmenté et porté à 987 PLS.

L'instruction des demandes d'agréments PLS se poursuit, et ce jusqu'au 31 décembre 2018, 796 agréments ont déjà été délivrés

Les prévisions font apparaitre un besoin complémentaire de 105 agréments.

Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

Le Fonds de solidarité pour le logement en région Centre-Val de Loire en 2017

	Nombre de ménages aidés	Montant des aides versées	dont accès et maintien dans le logement	dont aides aux paiements des factures (énergie, eau, téléphone)
Cher	6 688	2 265 883 €	1 087 740 €	978 946 €
Eure-et-Loir	3 614	1 499 932 €	313 599 €	716 333 €
Indre	977	556 884 €	319 358 €	117 982 €
Indre-et-Loire	3 667	1 525 461 €	565 290 €	411 474 €
Loir-et-Cher	2 401	870 314 €	262 064 €	436 187 €
Loiret	2 234	933 462 €	529 945 €	403 517 €
Région Centre-Val de Loire	19 581	7 651 936 €	3 077 996 €	3 064 439 €

Source : enquête FSL (données fournies par les Conseils départementaux)

En 2017, les aides des FSL ont concerné plus de 19 500 ménages dans le Centre-Val de Loire, pour près de 8 M€, majoritairement pour des aides à l'accès et au maintien dans le logement. Cependant, selon les départements, les réglements du FSL ont pu mettre plutôt l'accent sur les aides au paiement des factures (Eure-et-Loir et Loir-et-Cher). Les aides accordées aux ménages ayant des difficultés de paiement (fournitures d'eau, d'énegie et de téléphone) ont globalement diminué de 9 % en 2017 par rapport à 2016. L'Indre et et le Loir-et-Cher ont connu les plus fortes baisses, respectivement – 17 % et – 24 %.

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) a été instauré par la loi du 31 mars 1990 relative à la mise en oeuvre du droit au logement.

Il est destiné à accorder des aides aux personnes et aux familles dont les difficultés d'accès ou de maintien dans le logement proviennent de difficultés fiancières ou du cumul de difficultés financières et d'insertion sociales.

Il accorde

- des aides à l'accès au logement (prêts ou subventions permettant de faire face aux dépenses liées à l'entrée dans un logement, octroi de garanties aux bailleurs),
- des aides au maintien dans le logement (prêts ou subventions pour résorber des impayés de loyer,
- des **aides à des copropriétaires occupants** dans des copropriétés dégradées,
- ainsi que des **aides pour le paiement des factures de fluides** (énergie, eau, téléphone).
- Il finance également des mesures d'accompagnement social des ménages centrées sur le logement et de **gestion locative** adaptée (financement des aides à la sous-location et à la gestion locative adaptée).

Initialement co-pilotés et financés à parité par l'État et les Départements et les fournisseurs d'énergie, le FSL est depuis 2005 sous la seule responsabilité administrative et financière des Départements, l'État versant toutefois chaque année une compensation financière.



LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

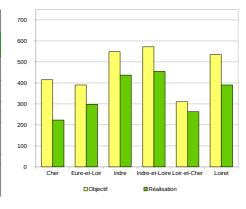
Bilan au 30 novembre 2018

Service Bâtiment, Logement et Aménagement Durables Département Logement et Habitat

Parc Privé - Programmation révisée

Aides Programme Habiter Mieux de lutte contre la précarité énergétique (propriétaires occupants et bailleurs, hors copropriétés)

	Avec double compte			
Agence nationale Anah de l'habitat	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	
REGION	2 771	2 066	75%	
Cher	415	223	54%	
dont CA Bourges	63	54	86%	
Eure-et-Loir	390	298	76%	
Indre	549	437	80%	
Indre-et-Loire	572	455	80%	
dont Tours Métropole Val de Loire	188	127	68%	
dont CD Indre-et-Loire	384	328	85%	
Loir-et-Cher	310	263	85%	
Loiret	535	390	73%	
dont Orléans Métropole	189	147	78%	
dont CD Loiret	346	243	70%	
Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre	e Anah			



75 % des objectifs révisés de la région sont atteints à fin novembre. Le niveau d'engagement en novembre 2017 était moins élevé : 1 412 logements.

Le territoire de l'Indre est le plus avancé : 437 logements financés.

Environ, 85 % des objectifs sont atteints pour les territoires du Loir-et-Cher, du CD d'Indreet-Loire et de Bourges Plus.

Aides aux propriétaires occupants

Agence		Autonomie		Amélioration énergétique				Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/LTD)		
nationale Anah de l'habitat	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	
REGION	944	790	84%	2 520	1 941	77%	115	62	54%	
Cher	182	121	66%	341	178	52%	37	23	62%	
dont CA Bourges	22	27	123%	51	49	96%	3	3	100%	
Eure-et-Loir	113	90	80%	362	286	79%	13	4	31%	
Indre	164	148	90%	477	405	85%	31	19	61%	
Indre-et-Loire	206	188	91%	520	433	83%	25	8	32%	
dont Tours Métropole Val de Loire	70	56	80%	170	125	74%	13	1	8%	
dont CD Indre-et-Loire	136	132	97%	350	308	88%	12	7	58%	
Loir-et-Cher	124	112	90%	300	258	86%	1	2	200%	
Loiret	155	131	85%	520	381	73%	8	6	75%	
dont Orléans Métropole	32	30	94%	185	146	79%	2	1	50%	
dont CD Loiret	123	101	82%	335	235	70%	6	5	83%	

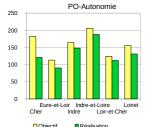
790 dossiers d'adapation des logements à la perte d'autonomie sont engagés en région à fin novembre.

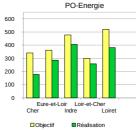
La CA de Bourges + a dépassé son objectif révisé.

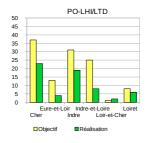
Les dossiers d'amélioration énergétique progressent de 48 % par rapport à l'année dernière.

A fin novembre 2018, 62 logements ont bénéficié d'une aide pour la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé. Les résulats sont assez éloignés des objectifs fixés, seulement 54 % de l'objectif révisé atteint pour la région.

A noter que les dossiers sont concentrés sur les territoires du Cher (Etat) et de l'Indre.

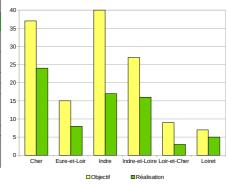






Aides aux propriétaires bailleurs

Tout	es interven	sinterventions			
Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation			
136	73	54%			
37	24	65%			
9	2	22%			
15	8	53%			
41	17	41%			
27	16	59%			
5	1	20%			
22	15	68%			
9	3	33%			
7	5	71%			
2	0	0%			
5	5	100%			
	136 37 9 15 41 27 5 22 9 7	136 73 37 24 9 2 15 8 41 17 27 16 5 1 22 15 9 3 7 5 2 0			



Cncernant les dossiers de propriétaires bailleurs (toutes interventions confondues) le taux de réalisation régional est à mi-parcours. Les résultats sont assez hétérogènes entre territoires. Les réalisations se situent sur les territoires du CD d'Indre-et-Loire de l'Indre et du Cher (Etat).

Contact : 02 36 17 45 82 - Courriel : dlh.sblad.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr

	Nombre de ménages aidés	Montant des aides versées	dont accès et maintien dans le logement	dont aides aux paiements des factures (énergie, eau, téléphone)
Cher	6 688	2 265 883 €	1 087 740 €	978 946 €
Eure-et-Loir	3 614	1 499 932 €	313 599 €	716 333 €
Indre	977	556 884 €	319 358 €	117 982 €
Indre-et-Loire	3 667	1 525 461 €	565 290 €	411 474 €
Loir-et-Cher	2 401	870 314 €	262 064 €	436 187 €
Loiret	2 234	933 462 €	529 945 €	403 517 €
Région Centre-Val de Loire	19 581	7 651 936 €	3 077 996 €	3 064 439 €

Source : enquête FSL (données fournies par les Conseils départementaux)